



---

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**Nom commercial** JOKE Fill M-50

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées

##### Secteur d'utilisation [SU]

SU22 - Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels

##### Conditions d'utilisation recommandées

Tiges et fils pour le soudage

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Fabricant / fournisseur

joke Technology GmbH  
Asselborner Weg 14-16, D-51429 Bergisch Gladbach  
Téléphone +49 (0) 22 04 – 8 39 - 0, Fax +49 (0) 22 04 – 8 39 - 60  
E-Mail [info@joke.de](mailto:info@joke.de)  
Internet [www.joke.de](http://www.joke.de)

#### Service des renseignements

Markus Abstoss  
Téléphone +49 (0) 22 04 – 8 39 - 577  
Fax +49 (0) 22 04 – 8 39 - 60  
E-mail (personne compétente):  
[m.abstoss@joke.de](mailto:m.abstoss@joke.de)

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

#### Renseignements en cas d'urgence

Vergiftungs-I-Z. Freiburg  
Téléphone +49 (0)761 19240  
INERIS DRC/VIVA/EVEC, France; Telephone: +33 8  
2020 1816

---

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

##### Indications complémentaires

Le produit n'est pas classé selon le règlement CLP.

Cet article ne contient pas de matières ou de préparations dangereuses susceptibles d'être libérées dans les conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Aucune information disponible.

### 2.3. Autres dangers



---

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

---

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

non applicable

#### 3.2. Mélanges

##### Description

Mélange de substances répertoriées avec des additifs inoffensifs.

##### Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
7440-47-3	231-157-5	Chrom	5 - 12,5	

---

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Remarques générales

Les mesures de premiers soins concernent les poussières et les fumées (essoufflement et irritation des voies respiratoires, voir section 11).

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

##### Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

##### Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

##### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

##### Après ingestion

Assurer un traitement médical.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible.

---

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyen d'extinction

##### Agents d'extinction appropriés

adapter les mesures d'extinction au feu environnant

##### Moyens d'extinction inappropriés

jet d'eau

---



---

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Aucune information disponible.

**5.3. Conseils aux pompiers**

**Équipement spécial de protection en cas d'incendie**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

---

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Personnel non formé pour les cas d'urgence**

Veiller à assurer une aération suffisante.

En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Aucune information disponible.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Evacuation: voir paragraphe 13

Protection individuelle: voir paragraphe 8

---

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Précautions lors de la manipulation**

Veiller à une bonne aspiration sur les machines de transformation.

**Mesures d'hygiène**

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs**

Aire de stockage dotée d'une bonne aération.

**Remarques relatives au stockage avec d'autres produits**

Ne pas stocker avec les aliments pour animaux.

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

**Informations diverses relatives aux conditions de stockage**

Conserver dans un endroit frais et bien ventilé.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

**Recommandations pour des conditions d'utilisation indiquées**

Voir paragraphe 1.2



## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

### 8.2. Contrôle de l'exposition

#### Protection respiratoire

en cas de brève exposition, appareil filtrant, filtre A/P2

#### Protection des mains

gants étanches

Choix du matériau des gants en tenant compte des temps de rupture, des taux de perméation et de la dégradation.

#### Protection des yeux

lunettes de protection

#### Autres mesures de protection

vêtement de protection

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### aspect

solide

#### Couleur

non déterminé

#### Odeur

inodore

#### Seuil olfactif

non déterminé

### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>valeur pH</b>	non applicable				
<b>Température d'ébullition/plage d'ébullition</b>	non applicable				
<b>Température de fusion / Point de congélation</b>	non applicable				
<b>Point d'éclair</b>	non applicable				
<b>Vitesse d'évaporation</b>	non déterminé				
<b>Inflammation (à l'état solide)</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Inflammation (à l'état gazeux)</b>	non applicable				
<b>Température d'inflammation</b>	non déterminé				



	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Température d'auto-inflammation</b>					Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
<b>Limite inférieure d'explosibilité</b>	non déterminé				
<b>Limite supérieure d'explosibilité</b>	non déterminé				
<b>Pression de vapeur</b>	non déterminé				
<b>Densité relative</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Densité en vrac</b>	Aucune donnée disponible				
<b>Densité de vapeur</b>	non déterminé				
<b>Solubilité dans l'eau</b>					insoluble
<b>Solubilité dans un autre produit</b>	non déterminé				
<b>Coefficient de distribution (n-octanol/ eau) (log P O/W)</b>	non déterminé				
<b>Température de décomposition</b>	non déterminé				
<b>Viscosité</b>	non applicable				
<b>Teneur en solvant</b>	0 %				

**Propriétés comburantes**  
Aucune information disponible.

**Propriétés explosives**  
Le produit n'est pas explosif.

**9.2. Autres informations**  
Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

**10.1. Réactivité**  
Pas de réaction dangereuse connue.

#### 10.2. Stabilité chimique

stable

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

#### 10.4. Conditions à éviter

Aucune information disponible.

#### 10.5. Matières incompatibles

##### Substances à éviter

Aucune information disponible.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun, lorsqu'il est utilisé comme prévu.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>Irritation de la peau</b>	Non irritant.			
<b>Irritation des yeux</b>	Non irritant.			
<b>Sensibilisation de la peau</b>	non sensibilisant			

##### Remarques générales

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Aucune information disponible.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Compte-tenu de la consistance du produit, pas de dispersion dans l'environnement possible. De ce fait, en l'état actuel de nos connaissances, les effets écologiques néfastes sont peu vraisemblables.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

aucune

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

#### 12.6. Autres effets nocifs

Aucune information disponible.



---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Code déchets	Nom du déchet
12 01 13	déchets de soudure

### Recommandations relatives au produit

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.1. Numéro ONU	-	-	-
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4. Groupe d'emballage	-	-	-
14.5. Dangers pour l'environnement	-	-	-

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information disponible.

### Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

### Transport aérien ICAO/IATA-DGR

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

### Informations diverses relatives au transport

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports - ADR/RID, IMDG, ICAO/IATA-DGR.

---

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Autres réglementations (UE)

Ne contient aucune matière dangereuse répertoriée dans la directive 2012/18 / UE.

#### Réglementation nationale

Classe de danger pour l'eau -

nwg - ne présentent pas de risque de contamination des eaux.



---

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Eine Stoffsicherheitsbeurteilung wurde nicht durchgeführt.

---

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Informations diverses**

Les informations contenues dans ce document concernent uniquement le produit désigné.